



## ***COMMUNIQUÉ DE PRESSE***

Paris, le 25 juin 2020

### **La filière méranderie-tonnellerie a rencontré la députée Anne-Laure Cattelot, chargée par le gouvernement d'une mission sur l'avenir des forêts françaises**

Le gouvernement, qui a dit vouloir « tirer parti du potentiel des forêts françaises, tout en préservant une biodiversité fonctionnelle », a chargé Madame la députée du Nord Anne-Laure Cattelot d'une mission sur la filière forêt-bois dans un contexte de changement climatique.

Alors que la forêt constitue, avec l'océan, le pilier majeur de la stratégie bas carbone 2050, la députée Cattelot remettra, d'ici la fin du mois, un rapport et des suggestions d'action sur la « politique forestière française ».

Le chêne français de la plus haute qualité constitue la matière première des fûts destinés à l'élevage des vins et spiritueux de prestige, un secteur où la France excelle. Vincent Lefort et Jean-Luc Sylvain, respectivement présidents du Syndicat des Mérandiers de France et de la Fédération des Tonneliers de France, ont donc tenu à rencontrer la députée Cattelot pour lui présenter leur filière et ses enjeux en termes d'approvisionnement, privilégiant la futaie régulière tout en ayant la volonté de défendre la gestion durable de la forêt française.

### **La filière méranderie/tonnellerie française joue un rôle de premier plan dans l'univers viti-vinicole international**

Imaginé il y a 2 000 ans pour accueillir et transporter les vins et autres liquides, les fûts sont aujourd'hui de précieux outils œnologiques qui contribuent à l'élevage des plus grands vins du monde. Le choix du bois dont ils sont faits est primordial puisque les chênes nécessaires à leur fabrication sont marqués par leur terroir (nature du sol, exposition, altitude...) et plus encore par le mode de sylviculture, lesquels impacteront les qualités organoleptiques des vins qu'ils côtoieront.

La filière méranterie/tonnellerie regroupe environ 4 000 emplois salariés qui permettent la production de 670 000 fûts neufs par an dont près de 70% sont exportés. Il n'est pas de grand vin, en France comme à l'étranger, qui ne soit aujourd'hui élevé dans des fûts de chêne français. En outre, ces fûts sont utilisés pour le vieillissement de nombre de spiritueux du monde. Le cognac par exemple doit être vieilli sans interruption et exclusivement sous récipient de bois de chêne. Un fût peut ainsi vivre pendant plus de 50 ans.

Le savoir-faire ancestral du tonnelier et l'expression aromatique si recherchée de ces chênes pluri-centenaires font l'un et l'autre la renommée de la tonnellerie française, qui est la seule activité excédentaire de la filière bois dans notre balance commerciale. « *Les fûts de chêne français restent la référence de l'excellence et sont n°1 dans le monde* », précise Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des Tonneliers de France.

### **Le modèle de gestion durable de la forêt française doit être préservé**

Les entreprises de la filière sont fortement dépendantes des forêts domaniales et communales, puisqu'environ 70% des approvisionnements en chêne français proviennent de bois commercialisés par l'Office National des Forêts (ONF), dont elles sont le premier client en valeur.

A l'occasion d'une visite en forêt de Bercé (72) dont ils ont eu l'initiative, les présidents du Syndicat des Mérandiers de France et de la Fédération des Tonneliers de France ont tenu à montrer à la députée Cattelot en quoi la filière méranterie-tonnellerie est un acteur majeur de la valorisation d'une matière première patiemment élaborée par les forestiers, et pourquoi le modèle de gestion continue de la forêt française, qui fait figure d'exemple dans le monde entier, doit être préservé. Mesdames Claire Quinones, responsable commerciale Bois et Services de la Direction Territoriale Centre Ouest Aquitaine de l'ONF, et Guylaine Archevêque, directrice de l'Agence régionale Pays de Loire, ont bien voulu se joindre à cette rencontre.



La forêt tricolore a plus que doublé depuis la Révolution française. Si elle couvre aujourd'hui 30 % du territoire métropolitain et constitue la 4e plus grande superficie forestière de production dans l'Union européenne, c'est à la faveur de ce modèle mis en place par Colbert au XVII<sup>e</sup> siècle, qui imposait l'obligation de conserver une partie de chaque forêt en haute futaie pour satisfaire alors aux besoins de la marine.

Trois cent cinquante ans plus tard, cette sylviculture active permet de répondre à des enjeux à la fois économiques et climatiques.

Economiques, car avec l'ONF, les mérandiers et tonneliers s'évertuent à construire la chênaie de demain qui assurera la pérennité de cette ressource d'exception. Les forêts domaniales du bassin ligérien notamment bénéficient d'une longue tradition de gestion en futaie régulière de peuplements constitués d'arbres du même âge, de loin la plus appropriée pour produire le chêne à merrains propice à l'élevage des vins et spiritueux.

Climatiques, car l'amélioration des peuplements, qui favorise tout un écosystème scrupuleusement pris en compte par l'ONF, et une mobilisation accrue de bois, permettent d'augmenter la séquestration de carbone. En effet un arbre en pleine croissance piège dans son bois beaucoup plus de carbone qu'un arbre mature qui ne grandit plus. Ainsi une forêt non cultivée et laissée à l'état naturel contribue dans une moindre mesure à la lutte contre le réchauffement.

Le grand public voit essentiellement la forêt française comme un espace naturel de loisirs, de surcroît menacé, confondant souvent gestion forestière et déforestation, tandis que certains acteurs du débat public donnent la priorité à ses fonctions environnementales et récréatives. La filière méranderie/tonnellerie défend quant à elle ardemment sa gestion durable qui a largement fait ses preuves au cours des siècles et donne donc toutes les raisons d'être perpétuée.

#### **Les chiffres clés de la filière (données 2018) :**

- Volume de chêne acheté : 500 000 m<sup>3</sup>
- Volume de chêne transformé : 341 636 m<sup>3</sup>
- Volume de merrains produits : 62 244 m<sup>3</sup>
- Nombre d'unités produites : 670 000 fûts
- Chiffres d'affaires méranderie et tonnellerie : 802,9 M€
- Chiffre d'affaires export tonnellerie : 333 M€
- Effectifs méranderie et tonnellerie : 4 000 personnes

*À propos du Syndicat des Mérandiers de France :*

*Actrices prépondérantes de la valorisation du chêne français, les 38 entreprises adhérentes au Syndicat des Mérandiers de France ont produit 62 244 m<sup>3</sup> de merrains en 2018 pour un chiffre d'affaires de 327,3 M€.*

*À propos de la Fédération des Tonneliers de France :*

*La Fédération des Tonneliers de France regroupe 58 entreprises. Installées dans les principales régions viticoles françaises, elles ont produit 670 000 unités en 2018, pour un chiffre d'affaires de 475,6 M€. 68% de cette production a été exporté vers, principalement, les États-Unis, l'Espagne, l'Australie et l'Italie. Grâce à la qualité de sa matière première et à son savoir-faire, qui marie des gestes ancestraux aux techniques les plus innovantes, la tonnellerie française reste une référence et se revendique leader mondial.*

#### **CONTACT PRESSE :**

**Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – [presse@tonneliersdefrance.fr](mailto:presse@tonneliersdefrance.fr)**

[www.tonneliersdefrance.fr](http://www.tonneliersdefrance.fr)